

Prom. N° 2640

L'économie forestière suisse en période de guerre

THÈSE

présentée à l'Ecole Polytechnique Fédérale, Zurich
pour l'obtention du grade de
Docteur ès Sciences techniques

par

MAURICE DE COULON
de Neuchâtel

Rapporteur : M. le prof. Ch. GONET

Corapporteur : M. le prof. Dr P. ROSSET

RÉSUMÉ

I. *Le problème*

Durant la période d'économie de guerre 1939/48, l'Etat dirigea la production et la distribution des bois, et régla les conditions d'échange. Il imposa des coupes supplémentaires et le classement des bois ronds, introduisit le contingentement des produits forestiers et bloqua les prix de tous les assortiments. A l'avenir, conviendrait-il de recourir aux mêmes mesures dirigistes, et à quelles conditions ?

II. *La critique*

1. Fixer le volume des coupes de guerre au prorata des possibilités établies par les plans d'aménagement est un procédé inéquitable. Il favorise les cantons en retard, au point de vue de l'économie forestière, et porte préjudice aux cantons avancés. Une comparaison de possibilités et partant de dépassements de possibilité ne signifie pas grand-chose.
2. Par surexploitation, dans une forêt à l'état normal, il faut entendre le volume de bois exploité en plus de l'accroissement. L'évolution des possibilités et une enquête sommaire démentiraient plutôt l'hypothèse d'une surexploitation générale des forêts au cours de la période 1939/48.
3. Malgré d'indéniables avantages, les classements des bois ronds pèchent par simplisme. Celui de Heilbronn (bois longs) subordonne la qualité à la dimension ; le classement des bois mi-longs la néglige ; le classement des billons, le meilleur des trois, manque de souplesse. Les critères d'appréciation varient avec la découpe : des contradictions et anomalies s'ensuivent dans la vente des bois.

4. A première vue, l'économie de guerre aurait entraîné une amélioration sensible des revenus de la forêt... Les fluctuations du pouvoir d'achat de la monnaie faussent les comparaisons de rendements financiers (nominaux). Il faut pondérer ceux-ci par les indices économiques. Les rendements bruts *réels* se calculeront au moyen de l'indice général des prix de gros ; les dépenses et rendements nets *réels* s'évalueront en fonction de l'indice général du coût de la vie.
5. Au cours de la période 1940/48, les rendements bruts réels diminuent, à l'opposé des dépenses réelles. Les rendements nets réels fléchissent graduellement depuis 1940.
6. Les rendements effectifs — indiqués par la statistique — donnent une image inexacte de la réalité. Ils ne tiennent pas compte des travaux d'entretien en retard. Une exploitation normale eût accru de 20 à 30 % les dépenses par mètre cube ; d'où les écarts entre les rendements *effectifs* et *normaux*.
7. Une appréciation des résultats financiers des années de guerre d'après les chiffres, exceptionnellement bas, de 1939 ou de la période 1935/39 n'est pas concluante. Les rendements nets *logiques* doivent égaler à peu près, en valeur réelle, les rendements nets de la période 1925/29. Augmentés des dépenses normales, ils donnent les rendements bruts *logiques*, à partir desquels se calculent les prix de vente (logiques) du bois. Ceux-ci dépassent de 11 à 27 % les prix maxima imposés de 1940 à 1948.
8. La différence entre les rendements nets logiques et les rendements nets normaux de la période 1940/48 mesurera *la perte globale de l'économie forestière : environ 220 millions de francs, pour les seules forêts publiques.*